**Carte scolaire : fermeture/ouverture : le KIT de mobilisation de la FSU-SNUipp 02**

Se défendre pour éviter une fermeture de classe ? Demander l’ouverture d’une classe ? Quels sont nos moyens de mobilisation ?

**Se défendre pour éviter une fermeture de classe ? Demander l’ouverture d’une classe ? Quels sont nos moyens de mobilisation ?**

Voici des éléments indispensables pour faire les démarches nécessaires et construire une mobilisation auprès des élu-e-s (mairies), de l’Éducation Nationale (Inspection Académique), des enseignant-e-s et des représentant-e-s syndicaux.

1. **La motion du conseil des maîtres.ses**

Perdre un moyen d’enseignement c’est d’abord **subir une dégradation de ses conditions de travail !**

**C’est aussi une, souffrance pour le personnel éjecté de son poste,** faisant fi de son investissement passé dans l’école et de la préparation de son année scolaire à venir.

**C’est enfin perdre des moyens pour réaliser les missions de l’école** : diminution de la qualité de l’enseignement, réduction de l’aide aux élèves en difficultés, mise à mal de certains projets pédagogiques, réduction de la décharge de direction, répercussion sur le budget communal, sur les investissements prévus ou déjà engagés…..

Ainsi, la FSU-SNUipp 02 appelle les collègues à rédiger une motion du conseil des maîtres pointant les difficultés provoquées par le manque de moyens décidés en carte scolaire et à l’envoyer

- à leur IEN,

- à leurs représentants syndicaux FSU-SNUipp 02

- ainsi qu’au maire de leur commune.

**Je télécharge un exemple de motion de conseil des maîtres.ses contre une fermeture.**

**Je télécharge un exemple de motion de conseil des maîtres.ses pour demander une ouverture.**

1. **La motion du conseil d’école ou même un conseil d’école extraordinaire avec pour seul ordre du jour : la suppression de la classe.**

Les parents, bien mieux structurés s’ils sont membres d’une association de parents d’élèves peuvent organiser la riposte.

A eux de déterminer les buts et les moyens : articles dans la presse, manif, rencontre d’élus, blocage des entrées, pétition, siège de la DSDEN (lettre modèle de demande d’audience en PJ), tract,…

Si les parents décident de bloquer l’école : le-la directeur-trice prévient l’IEN.

Dans une époque médiatisée à l’extrême, nous savons tous que les parents qui bougent se font entendre…jusqu’à l’inspection académique !

**Ensemble on est plus forts !**

1. **Faire une demande d’audience à la DSDEN (direction des services de l’éducation nationale) :**

Les représentants FSU-SNUipp 02 peuvent accompagner toutes les délégations d’écoles.

**Je télécharge un exemple de demande d’audience.**

Les demandes d’audiences sont à envoyer par mail à la DASEN.

ATTENTION : pensez à mettre la FSU-SNUipp 02 en copie visible de ce mail.

1. **Créer une pétition :**

En version papier en apportant des précisions sur votre situation.

Attention, sur chaque page de pétition, il est important de préciser l’objet de la pétition, les raisons motivées, qui elle concerne et à qui elle est adressée.

Il est possible de créer des pétitions en ligne (faire attention aux commentaires éventuellement injurieux…).

1. **Rassemblement ou manifestation devant l’école, devant la mairie, devant la circonscription :**

Il arrive que des parents d’élèves et/ou les élu-e-s souhaitent organiser une manifestation, mais ne sachent pas comment procéder.

Voici la procédure :

* Installation de banderoles du style « Non à la fermeture de la classe » devant l’école.
* Distribution de tract !
* Déclaration en préfecture
* Communiquer avec la presse locale :
* La presse est un très bon vecteur de lutte contre les fermetures de classe. Il touche l’opinion publique à tous les niveaux. La presse locale a souvent des sites internet affichant comment les contacter.

**Les représentants FSU-SNUipp 02 peuvent vous aider pour effectuer les démarches.**

**ATTENTION au devoir de loyauté envers le service public.**

En bons fonctionnaires loyaux, nous ne faisons rien : **ce sont les parents qui agissent.**

Enseignant.e et directeur.trice, nous pouvons par contre être interviewé.es en dehors de l’école et en dehors des heures de classes : nous avons alors le droit de nous exprimer comme citoyen.ne.

Attention :

* Ne mettez pas en cause l’administration.
* Evitez de répondre vous-même à des questions trop précises. La loi ne contraint pas un.e journaliste à citer ses sources, vous pouvez éventuellement, avec la certitude de l’anonymat, rentrer dans des détails qui vous semblent légitimes et importants si vous n’êtes pas seul à être censé en connaître l’existence.

**N’hésitez pas à leur donner les coordonnées de la FSU-SNUipp 02, nous prendrons le relai…**

Pour la FSU-SNUipp 02, les mesures de carte scolaire ne peuvent pas se prendre du seul point de vue arithmétique, par le seul prisme des effectifs.

**Il est indispensable de prendre en compte la réalité des écoles et des structures pédagogiques.**

La crise actuelle du recrutement ne saurait continuer plus longtemps à justifier la dégradation de nos conditions de travail !

N’hésitez pas avec l’aide des parents d’élèves à vous mobiliser contre les suppressions de postes.

Soyons déterminé.es et offensif.ves ....dans une Education Nationale qui ne veut pas de vagues, où l’exceptionnel n’est pas une notion admise mais où les actions et la résistance de parents tenaces, résolu.es marqueront les esprits…